



N° 81-595-MIF au catalogue — N° 036

ISSN: 1711-8328

ISBN: 0-662-70377-4

Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

par Atiq Rahman, Jerry Situ et Vicki Jimmo

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1 800 307-3382 Télécopieur : 1 613 951-9040



Statistique
Canada
Ressources humaines et
Développement des compétences Canada

Statistics
Canada
Human Resources and
Skills Development Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique : educationstats@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 81-595-MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Participation aux études post-secondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

Atiq Rahman, Jerry Situ et Vicki Jimmo

Programme canadien de prêts aux étudiants

Ressources humaines et développement des compétences Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Octobre 2005

N° 81-595-MIF2005036 au catalogue

Périodicité : irrégulier

ISSN 1711-8328

ISBN 0-662-70377-4

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-MIE2005036)

Statistique Canada

Ressources humaines et développement des compétences Canada

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Leesha Lin du PCPE de ses encouragements et de son appui constant à ce projet. Ils aimeraient également exprimer leur reconnaissance à Patrice de Broucker des RCRPP, à Mary Allen de Statistique Canada et à Laval Lavallée pour leurs suggestions.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Remerciements	4
Résumé	6
Introduction	7
Participation aux études postsecondaires à la fin des années 1990	10
Participation aux études postsecondaires selon les caractéristiques socioéconomiques	14
Facteurs déterminants de la participation aux études postsecondaires	21
Facteurs déterminants du choix de l'établissement d'enseignement postsecondaire	28
Conclusion	32
Références	33
Notes en fin de texte	34
Annexe	35
Index cumulatif	39

Résumé

- Divers facteurs liés aux antécédents familiaux – revenu familial, niveau de scolarité des parents et structure de la famille – ont une incidence sur les études postsecondaires, même lorsqu'on tient compte du fait que ces facteurs sont aussi corrélés.
 - Les jeunes dont les parents ont fait des études postsecondaires sont plus susceptibles de poursuivre des études de ce niveau, et notamment de niveau universitaire.
 - Les jeunes issus de familles du quartile inférieur des revenus sont moins enclins à faire des études postsecondaires que leurs homologues mieux nantis. Par ailleurs, le revenu familial a des effets semblables sur la participation aux études universitaires et aux études collégiales.
 - Les jeunes issus de familles biparentales sont plus nombreux à poursuivre des études postsecondaires que les jeunes issus de familles monoparentales.
- Si la poursuite d'études postsecondaires, quelles qu'elles soient, est liée au revenu familial, on n'observe pas de relation du même ordre pour ce qui est du choix entre des études collégiales et des études universitaires.

Introduction

L'accès aux études postsecondaires est une question stratégique fondamentale dans les sociétés modernes. La participation accrue aux études postsecondaires constitue un objectif social important, puisqu'il s'agit d'un facteur déterminant de la réussite économique, tant sur le plan individuel que pour la société dans son ensemble. Compte tenu des retombées positives de l'éducation postsecondaire, un accès équitable aux études de ce niveau pour les personnes issues de tous les milieux peut favoriser la mobilité sociale.

Ces dernières années, bon nombre de recherches ont tenté d'expliquer la relation entre les antécédents socioéconomiques et l'accès aux études postsecondaires (de Broucker, 2005). Comme de nombreuses politiques visant à accroître cet accès s'attachent au revenu familial et aux coûts de l'éducation, il importe tout particulièrement de comprendre l'incidence du revenu familial sur la participation aux études postsecondaires, indépendamment d'autres facteurs tels que le niveau de scolarité des parents, la composition de la famille, la taille de la collectivité ou la situation géographique.

Les recherches antérieures ont démontré que la participation aux études postsecondaires est liée à chacun de ces facteurs. Toutefois, ces diverses mesures des antécédents familiaux sont très corrélées. Les parents plus scolarisés tendent à toucher des revenus supérieurs; les familles monoparentales tendent, quant à elles, à avoir des revenus plus faibles, etc. Il importe donc de prendre en considération le jeu de ces facteurs si l'on veut comprendre les mécanismes par lesquels les antécédents familiaux influent sur la participation. Certains jeunes sont-ils moins susceptibles de passer au collège ou à l'université en raison du niveau de scolarité de leurs parents, ou en raison de ressources financières insuffisantes?

Le présent article s'appuie sur des recherches antérieures traitant de l'incidence du revenu familial sur la poursuite d'études postsecondaires

Peu de sources de données fournissent des renseignements complets sur les antécédents familiaux des jeunes. Si l'on recueille souvent des données sur le niveau de scolarité et la profession des parents, les renseignements sur le revenu familial sont moins fréquents ou de qualité médiocre. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada est une enquête longitudinale qui recueille des renseignements sur tous les membres du ménage et qui suit les membres de ce ménage pendant une période de six ans. Dans la mesure où elle fournit des renseignements sur les parents et le revenu familial au moment où les jeunes sont âgés de 16 ans et vivent chez leurs parents, l'EDTR est l'une des sources de données les plus fiables et les plus complètes sur les antécédents familiaux pour les fins de l'analyse de la participation des jeunes aux études postsecondaires.

Le présent article s'appuie sur des recherches antérieures traitant de l'incidence du revenu familial sur la poursuite d'études postsecondaires, notamment sur une série d'articles fondées sur le panel de 1998 de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada et qui examinent divers facteurs relatifs aux antécédents familiaux, dont le niveau de scolarité des parents et le revenu familial (Statistique Canada, 2001, 2002; Lavallée et al., 2001; Knighton et Mirza, 2002; Drolet, 2005).

L'étude de Statistique Canada (2001, 2002) utilise un échantillon des répondants à l'EDTR de 1998 (soit le premier panel de l'EDTR, voir l'encadré) pour présenter les taux de participation des jeunes de 18 à 21 ans selon le quartile du revenu familial. Ce rapport fait état de variations considérables entre les jeunes du quartile supérieur et ceux du quartile inférieur pour ce qui est des taux de participation aux études postsecondaires, notamment aux études universitaires.

L'étude de Lavallée *et al.* (2001) pousse plus loin l'analyse de Statistique Canada et présente les taux de participation selon diverses variables socioéconomiques dont les suivantes : quartile du revenu après impôt, niveau de scolarité des parents, sexe, composition de la famille, milieu urbain/rural et région de résidence. Les résultats de l'étude indiquent que les jeunes du quartile supérieur de revenu affichent un taux de participation aux études universitaires plus de deux fois supérieur à celui des jeunes du quartile inférieur de revenu. Ces résultats révèlent également une relation étroite entre la poursuite d'études universitaires d'une part, et la structure de la famille ainsi que le niveau de scolarité des parents, d'autre part.

Knighton et Mirza (2002) font appel au même panel de 1998 pour analyser l'influence relative du revenu des parents et du niveau de scolarité des parents sur la participation aux études postsecondaires. Ces chercheurs observent que tant le revenu familial que le niveau de scolarité des parents ont une incidence sur la poursuite d'études postsecondaires. Cependant, le niveau de scolarité des parents semble exercer une influence plus marquée sur la poursuite d'études postsecondaires que le revenu familial. Ainsi, les jeunes du quartile inférieur de revenu dont un ou deux parents ont fait des études collégiales ou universitaires sont plus susceptibles de poursuivre des études postsecondaires que les jeunes du quartile supérieur de revenu dont les parents n'ont pas fait d'études à ces niveaux.

Plus récemment, Drolet (2005) a utilisé les deux panels de l'EDTR (soit ceux de 1998 et de 2001) pour chercher à déterminer si la structure de la participation selon les antécédents familiaux s'est transformée entre 1993 et 2001. L'auteur conclut que la participation des jeunes ne semble pas avoir changé en fonction du revenu des parents et du niveau de scolarité des parents.

Le présent article pousse plus loin les études antérieures, notamment celle de Knighton et Mirza, et prend appui sur un échantillon supplémentaire de jeunes prélevé lors des derniers cycles de l'EDTR (voir l'annexe pour une discussion détaillée de l'échantillon de l'EDTR). L'article cherche à traiter trois grandes questions dans ce contexte. Premièrement, la structure de la participation aux études postsecondaires s'est-elle transformée au cours des dernières années, qu'il s'agisse des études collégiales ou des études universitaires, ou encore pour les jeunes de divers milieux?

Deuxièmement, comment les facteurs socioéconomiques sont-ils liés à la participation aux études postsecondaires? L'incidence de ces facteurs

socioéconomiques diffère-t-elle selon qu'il s'agit d'études collégiales ou d'études universitaires? Troisièmement, dans le cas des jeunes qui entreprennent des études postsecondaires, quels sont les facteurs les plus importants quant au choix de l'établissement – soit l'université ou le collège?

Renseignements sur l'enquête et principaux concepts

Qu'est-ce que l'EDTR? L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) est une enquête-ménage longitudinale qui suit les mêmes répondants pendant six ans. De nouveaux échantillons (panels) sont constitués tous les trois ans. Le premier et le deuxième panels de l'EDTR ont permis de suivre les répondants de 1993 à 1998 et de 1996 à 2001, respectivement. Une description détaillée de la source de données et les définitions des diverses variables de l'enquête sont présentées en annexe.

L'enquête cerne les activités des répondants qui étaient âgés de 18 à 21 ans lors de leur dernière année dans chaque panel. Cette méthode concorde avec les analyses des articles antérieurs qui s'appuient sur l'échantillon du premier panel de l'EDTR. En outre, dans cette analyse comme dans l'analyse antérieure, les renseignements recueillis remontent jusqu'au moment où les répondants étaient âgés de 16 ans, c'est-à-dire la période à laquelle sont vraisemblablement prises les décisions concernant la participation aux études postsecondaires. Les données recueillies pour diverses variables relatives à la famille au moment où les jeunes étaient âgés de 16 ans ont ensuite été analysées. On a retenu le groupe d'âge des 18 à 21 ans parce que l'effectif de l'échantillon pour chaque année d'âge est insuffisant et ne permet pas une analyse fiable. De plus, les renseignements visant la situation des jeunes à leur seizième année ne sont pas disponibles pour les répondants plus âgés.

La **participation aux études postsecondaires** s'entend ici de la participation au plus haut niveau d'études postsecondaires. Ainsi, le jeune qui a fait des études collégiales et universitaires sera pris en compte dans le calcul du taux de participation aux études universitaires, mais pas dans le calcul du taux de participation au niveau collégial. De la même façon, le jeune qui a fréquenté une école de métiers ou de formation professionnelle et un collège ne sera comptabilisé que dans le taux de participation aux études collégiales. Par conséquent, chaque répondant n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le calcul des taux de participation selon le niveau d'études.

En ce sens, nous nous conformons à la définition normale de la participation aux études collégiales employée dans la recherche sur la participation; la définition renvoie à une double condition (participation à des études collégiales SANS participation à des études universitaires, ou participation aux études collégiales exprimée en pourcentage de la population totale). Une autre définition – de type conditionnel (participation aux études collégiales COMPTE TENU d'une non-participation aux études universitaires, ou participation aux études collégiales exprimée en pourcentage de la population n'ayant pas entrepris d'études universitaires) – pourrait offrir une perspective différente pour les discussions des politiques entourant l'accès à l'enseignement postsecondaire.

La fréquentation d'une école de métiers ou de formation professionnelle est assimilée à la participation aux études postsecondaires, mais contrairement aux données sur les études collégiales et universitaires, les résultats visant les cours de métiers ou de formation professionnelle ne sont pas présentés de façon distincte dans l'article, en raison de la taille restreinte de l'échantillon.

Les **variables socioéconomiques** utilisées dans le présent document sont les suivantes : quartile du revenu familial après impôt; niveau de scolarité des parents (parents ayant fait des études postsecondaires); sexe; composition de la famille (ménage monoparental ou biparental); milieu urbain ou rural; région de résidence. Les données visant toutes les variables, exception faite du niveau de scolarité des parents et du sexe, ont été recueillies en fonction de la situation du jeune à sa seizième année, c'est-à-dire au moment où sont vraisemblablement prises les décisions concernant la poursuite d'études postsecondaires. Une description plus détaillée des variables est présentée en annexe.

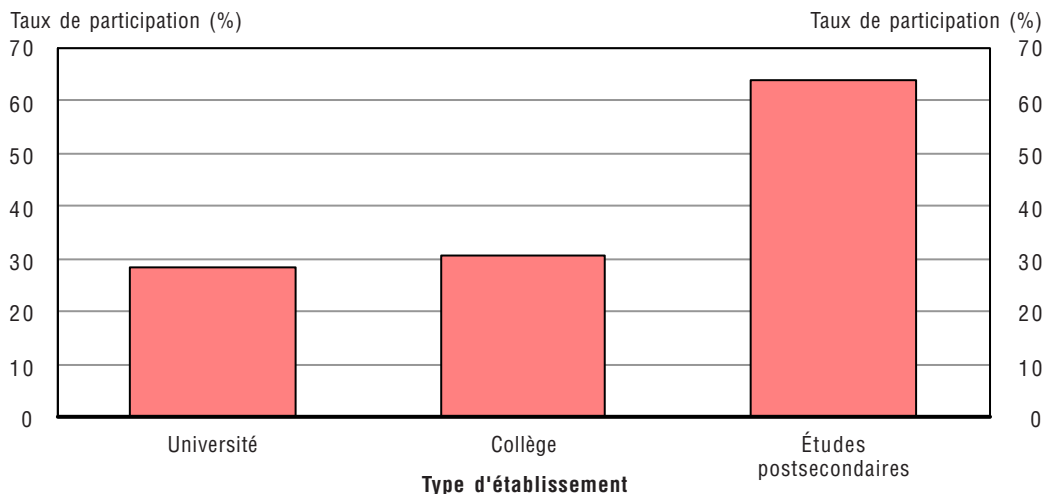
Participation aux études postsecondaires à la fin des années 1990

On n’observe pas de variation, entre 1998 et 2001, quant au taux de participation aux études postsecondaires des jeunes, peu importe leur groupe socioéconomique

Le taux de participation aux études universitaires et collégiales des jeunes de 18 à 21 ans appartenant à divers groupes socioéconomiques est resté inchangé entre 1998 et 2001, en dépit d’une hausse considérable des droits de scolarité au cours de cette période¹. Près des deux tiers des jeunes ont fait des études postsecondaires sous une forme ou une autre pendant cette période. Près du tiers avaient entrepris des études collégiales, et un peu moins de jeunes avaient fait des études universitaires (figure 1)².

Figure 1

Proportion des jeunes de 18 à 21 ans ayant entrepris des études postsecondaires, de niveau universitaire ou collégial (les deux panels de l'EDTR combinés). L'enseignement postsecondaire couvre les écoles de métiers ou de formation professionnelle de même que les universités et les collèges.



On n’observe pas de variation statistiquement significative, entre 1998 et 2001, quant au taux de participation aux études postsecondaires, que ce soit au niveau collégial ou universitaire, chez les jeunes, peu importe leurs antécédents socioéconomiques. Plus précisément, le taux de participation des jeunes issus de familles à faible revenu n’a pas varié qu’il s’agisse des études universitaires ou collégiales, et il en va de même pour les jeunes issus de familles touchant des revenus plus élevés.

Afin de déterminer si des changements se sont produits à ce chapitre entre 1998 à 2001, on a fait appel à un modèle analytique (voir l'encadré) permettant de comparer les taux de participation des deux panels (1998 et 2001) en fonction de diverses variables socioéconomiques et de vérifier la présence ou non de variations significatives. De plus, on a appliqué trois modèles distincts – l'un pour l'ensemble des études postsecondaires, le second pour les études universitaires et le troisième pour les études collégiales – afin de déceler une éventuelle variation des taux de participation des jeunes ayant des antécédents familiaux différents à des études de niveaux différents (niveau universitaire ou collégial).

Différences entre les deux panels

Un test permettant d'établir la signification statistique des écarts entre les deux panels a été effectué à l'aide d'un modèle logit. Le modèle a été appliqué séparément pour les études postsecondaires, les études universitaires et les études collégiales. Plus précisément, l'estimation du modèle général prend la forme suivante :

$$\log\left(\frac{p_i}{1-p_i}\right) = x_i\beta + \varepsilon_i$$

Où p_i représente la probabilité de participation, x_i est un vecteur de variables explicatives et ε_i représente la perturbation aléatoire. Il convient de répéter que seule la participation au plus haut niveau d'études est prise en considération dans ces modèles; c'est-à-dire que les répondants ayant fait des études collégiales et universitaires seront considérés comme des participants au niveau universitaire seulement.

Parmi les variables explicatives utilisées dans le modèle figurent diverses variables socioéconomiques, une variable fictive représentant le panel de l'EDTR auquel appartient le répondant (-1 pour 1998, 1 pour 2001), de même que les interactions entre les variables socioéconomiques et la variable temporelle.

Les résultats de l'analyse sont exprimés sous la forme de rapports de cotes. Dans la présente analyse, les rapports de cotes renvoient aux écarts entre les taux de participation du panel de 1998 et ceux du panel de 2001. Un rapport de cotes de 1,0 ou plus indique que le groupe désigné (par exemple celui des faibles revenus) enregistre des probabilités supérieures de participation en 2001 qu'en 1998. Cependant, ces « probabilités » supérieures ou inférieures ne sont pas toujours statistiquement significatives. Lorsque le rapport de cotes est statistiquement fiable (ou significatif), il est marqué d'un astérisque ou de deux astérisques (* ou **) selon le niveau de signification (voir la note au tableau 1).

Les résultats du modèle analytique sont présentés au tableau 1 sous la forme de rapports de cotes (voir l'encadré). Un rapport de cotes supérieur à 1,0 indique une probabilité supérieure de participation pour les membres du deuxième panel (2001) que pour les membres du premier (1998). Par exemple, le rapport de cotes de 1,18 associé à la participation des femmes aux études postsecondaires – s'il avait été statistiquement significatif – aurait signifié que les femmes de 18 à 21 ans en 2001 étaient plus susceptibles de poursuivre des études postsecondaires que leurs homologues ne l'étaient en 1998. Cependant, ce résultat n'est pas statistiquement significatif, comme l'indique l'absence d'astérisques (* ou **) qui représentent normalement les estimations dignes de confiance.

On a vérifié les éventuelles variations pour plusieurs sous-populations définies en fonction de diverses variables : quartile du revenu familial, niveau de scolarité des parents, sexe, milieu rural ou urbain, région et composition de la famille. L'écart

au chapitre de la participation n'a été statistiquement significatif pour aucune des sous-populations désignées. Ainsi, les rapports de cotes n'étant pas statistiquement significatifs, il a fallu conclure que les taux de participation aux études postsecondaires de tous les groupes désignés et à tous les niveaux d'études n'ont pas varié.

La ligne « coordonnée à l'origine » dans le tableau représente les rapports de cotes entre les deux panels pour la participation aux études postsecondaires, aux études universitaires et aux études collégiales de l'ensemble des jeunes de 18 à 21 ans, peu importe leurs caractéristiques socioéconomiques ou démographiques. Il n'est pas étonnant de constater que ces rapports de cotes ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 1

Rapports de cotes (2001 par rapport à 1998) relatifs à la participation aux études postsecondaires, universitaires et collégiales de divers groupes socioéconomiques

Variable	Catégorie	Rapports de cotes (erreur-type)		
		Études postsecondaires	Études universitaires	Études collégiales
Revenu après impôt	Supérieur	0,89 (0,19)	0,86 (0,22)	0,99 (0,23)
	Intermédiaire supérieur	1,25 (0,19)	0,89 (0,22)	1,22 (0,23)
	Intermédiaire inférieur	0,89 (0,17)	0,92 (0,21)	0,90 (0,21)
	Inférieur	1,12 (0,17)	1,52 (0,22)	1,02 (0,21)
Niveau de scolarité des parents	Les deux > ES	1,55 (0,19)	1,53 (0,21)	0,98 (0,22)
	Père > ES	0,62 (0,23)	0,85 (0,26)	0,89 (0,27)
	Mère > ES	1,20 (0,24)	0,96 (0,27)	1,34 (0,28)
	Les deux < ES	1,36 (0,15)	1,34 (0,20)	1,24 (0,18)
Sexe	Femmes	1,18 (0,14)	1,28 (0,17)	0,94 (0,17)
	Hommes	0,89 (0,14)	0,81 (0,18)	1,12 (0,18)
Milieu rural/urbain	Urbain	1,01 (0,12)	0,90 (0,15)	1,18 (0,15)
	Rural	1,04 (0,18)	1,15 (0,22)	0,89 (0,21)
Région	Atlantique	1,04 (0,25)	1,04 (0,27)	0,82 (0,34)
	Québec	1,27 (0,18)	1,25 (0,23)	0,81 (0,18)
	Ontario	0,79 (0,16)	0,86 (0,19)	0,90 (0,21)
	Prairies	0,91 (0,19)	0,93 (0,23)	1,56 (0,27)
	Colombie-Britannique	1,20 (0,23)	1,04 (0,27)	1,21 (0,26)
Composition de la famille	Vit avec deux parents	1,01 (0,11)	0,89 (0,13)	1,06 (0,14)
	Vit avec un parent	1,05 (0,21)	0,65 (0,29)	1,32 (0,26)
Coordonnée à l'origine		0,97 (0,13)	0,98 (0,16)	0,98 (0,16)
Modèle statistique				
N = 3 722				
Chi carré – modèle		494 (dl = 31) ¹	426 (dl = 31) ¹	326 (dl = 31) ¹
Log du rapport de vraisemblance		-2 300	-1 324	-1 858

1. Le modèle de régression logistique dans son ensemble est significatif à $p < 0,0001$.

* Significatif compte tenu d'un niveau de confiance de Bonferroni de 80 %. (aucun résultat significatif dans ce tableau)

** Significatif compte tenu d'un niveau de confiance de Bonferroni de 90 %. (aucun résultat significatif dans ce tableau)

ES = Études secondaires

Nota : Les variables du niveau de scolarité des parents et de la composition de la famille comportent des catégories de non-réponse et « autre », qui ne sont cependant pas présentées ici.

Cette stabilité relative des taux de participation au cours des dernières années a également été observée par d'autres chercheurs. Ainsi, Corak *et al.* (2003) ont conclu que les taux de participation aux études universitaires sont restés constants depuis 1994 et que les taux de participation aux études collégiales ont augmenté à un rythme très réduit pendant les années 1990. En fait, Corak *et al.* ne discutent pas la signification statistique de ce taux réduit de croissance. Toutefois, compte tenu de l'importance de la progression dont l'article fait état, il semble peu probable que les variations observées dans la moitié seconde des années 1990 soient statistiquement significatives. Drolet (2005), qui a utilisé la même source de données que nous – mais une méthodologie différente – arrive à des conclusions similaires.

Les résultats de ce modèle peuvent être interprétés ainsi : un deuxième échantillon en 1998 aurait pu produire les mêmes taux de participation obtenus à partir du panel de 2001. Ces observations laissent croire qu'on pourrait combiner ou « regrouper » les deux panels distincts de manière à produire un seul échantillon aux fins de l'analyse des facteurs exerçant une influence sur la participation aux études postsecondaires. La taille accrue de l'échantillon combiné donne lieu à des estimations plus exactes des taux, d'une part, et confère une signification statistique à une partie de l'analyse présentée ici, d'autre part. Les taux de participation figurant dans le présent article se rapportent aux jeunes de 18 à 21 ans dans la seconde moitié des années 1990 (voir l'annexe pour les renseignements sur l'échantillon combiné).

Participation aux études postsecondaires selon les caractéristiques socioéconomiques

La participation aux études postsecondaires varie selon bon nombre de caractéristiques des étudiants et de facteurs socioéconomiques

Les recherches ont démontré à maintes reprises que la probabilité de poursuivre des études collégiales ou universitaires est fortement liée aux antécédents familiaux, mesurés de diverses façons. Dans la présente analyse, on examine tout d'abord les taux de participation des jeunes ayant différents antécédents. Plus précisément, on présente dans cette section les taux de participation selon le quartile du revenu familial après impôt, le niveau de scolarité des parents, le sexe, la composition de la famille, le milieu urbain ou rural et la région de résidence.

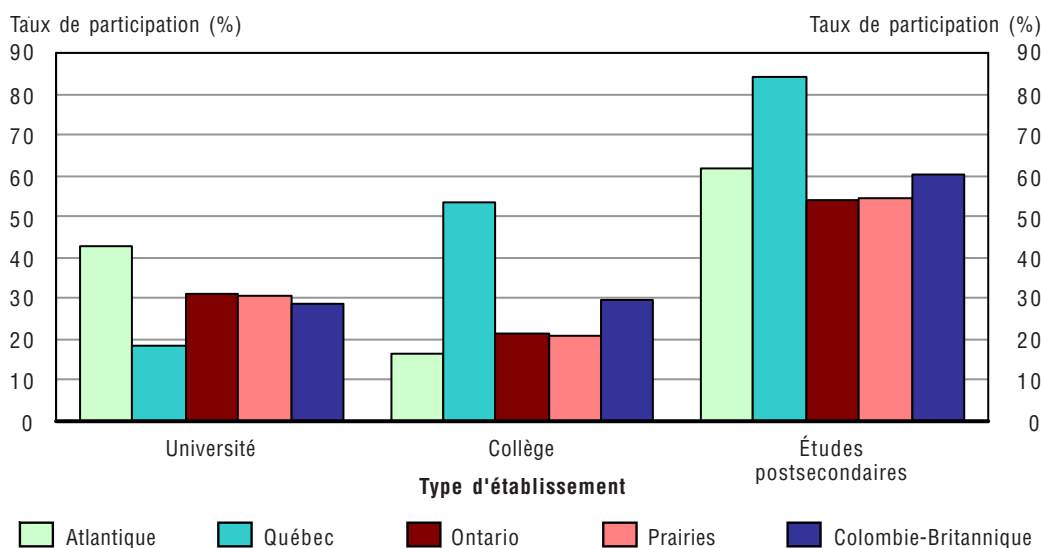
La participation des jeunes aux études postsecondaires varie selon la région du pays

Les taux de participation aux études postsecondaires, tout comme les taux de participation aux études universitaires et collégiales, varient considérablement d'une région à l'autre (figure 2). Cependant, une grande partie des écarts – particulièrement entre le Québec et les autres régions – est attribuable aux différences entre les systèmes d'éducation. Par exemple, si la plupart des jeunes au Québec ont terminé leurs études secondaires à 18 ans, il n'en va pas de même dans la plupart des autres provinces, où de nombreux jeunes de 18 ans poursuivent toujours des études secondaires et n'ont pas encore fréquenté un collège ou une université. La structure de l'enseignement postsecondaire au Québec est également un facteur déterminant du taux élevé de participation aux études collégiales pour les jeunes de ce groupe d'âge. L'échantillon des 18 à 21 ans compte de nombreux jeunes qui fréquenteront ultérieurement l'université mais qui sont encore inscrits au CEGEP.

Le Québec n'est pas la seule province affichant des tendances distinctives de participation aux études postsecondaires. La région de l'Atlantique se classe en tête de liste pour ce qui est de la participation aux études postsecondaires, notamment de niveau universitaire, tandis que la Colombie-Britannique, qui offre un programme de collège universitaire permettant aux étudiants de commencer leurs études universitaires dans un collège, se classe au premier rang au niveau collégial.

Figure 2

Taux de participation aux études postsecondaires, universitaires et collégiales des jeunes de 18 à 21 ans selon la région



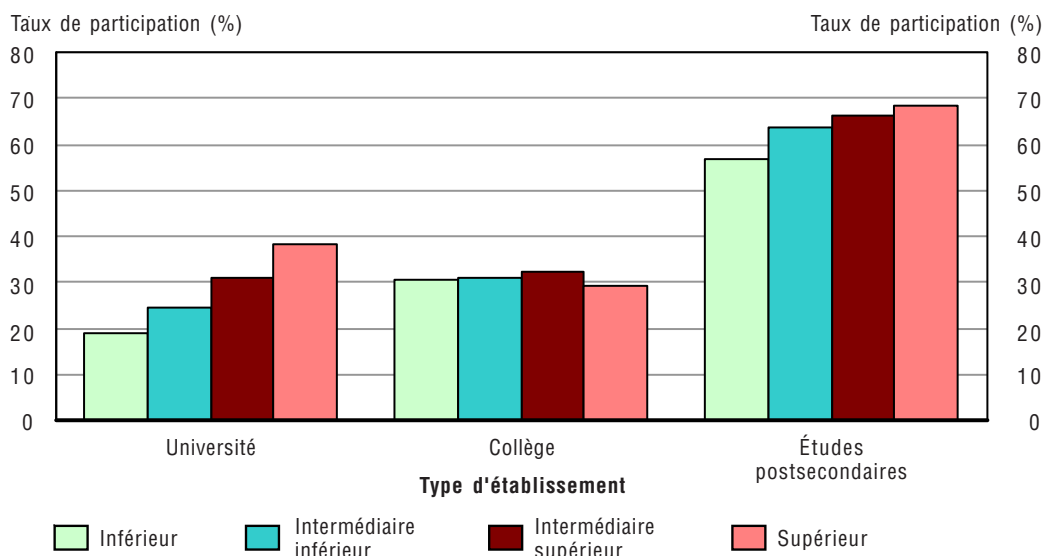
Les jeunes des quartiles inférieurs de revenu affichent des taux de participation aux études universitaires plus faibles

Globalement, 64 % des jeunes de 18 à 21 ans visés par la présente analyse ont fait des études postsecondaires sous une forme ou une autre. Toutefois, on observe un taux inférieur chez les jeunes issus de familles à plus faible revenu. On a calculé les taux de participation des jeunes des différents quartiles de revenu en fonction du revenu familial après impôt au moment où le répondant était âgé de 16 ans. Pour ce qui est de la participation aux études postsecondaires globalement, l'écart le plus important entre deux quartiles contigus est relevé dans les deux quartiles inférieurs. Seulement 57 % des jeunes du quartile inférieur ont entrepris des études postsecondaires comparativement à 64 % ou plus pour les jeunes des trois autres quartiles (figure 3).

Ces résultats concordent généralement avec ceux présentés par Barr-Telford *et al.* (2003). À la lumière des données de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP), réalisée en 2002, ces chercheurs ont établi le taux de participation aux études postsecondaires des jeunes de 18 à 24 ans (et de 17 à 24 ans au Québec) à 62 %. Ils indiquent également que les deux tiers des jeunes de 18 à 24 ans dont le revenu familial (avant impôt) se situe entre 55 000 \$ et 80 000 \$ ont fait des études postsecondaires sous une forme ou une autre, cette proportion diminuant pour atteindre un peu plus de la moitié dans le cas des jeunes dont le revenu familial est inférieur à 55 000 \$.

Figure 3

Taux de participation aux études postsecondaires, universitaires et collégiales des jeunes de 18 à 21 ans selon le quartile de revenu familial



Les écarts au chapitre de la participation aux études postsecondaires dans leur ensemble sont attribuables aux écarts observés dans les taux de participation au niveau universitaire (figure 3). En moyenne, 29 % des jeunes ont fait des études universitaires, mais ce taux varie de 19 % pour les jeunes du quartile inférieur de revenu à 38 % pour ceux du quartile supérieur. De plus, la progression des taux de participation aux études universitaires selon le quartile est constante : ces taux augmentent au même rythme d'un quartile de revenu au suivant. Contrairement aux taux de participation s'appliquant à l'ensemble des études postsecondaires, les taux de participation au niveau universitaire sont moins élevés pour les jeunes issus de familles à revenu intermédiaire que pour ceux du quartile supérieur de revenu.

Au niveau collégial, les jeunes des différents quartiles de revenu affichent des taux semblables de participation (variant de 29 % à 32 %), le taux moyen s'établissant à 31 %.

Il importe aussi de noter que, exception faite des jeunes du quartile supérieur de revenu, les jeunes sont plus nombreux dans les collèges que dans les universités. Ce phénomène est largement attribuable à la fréquentation des CEGEP au Québec, province où les jeunes qui entendent poursuivre des études universitaires étudient encore au niveau collégial. En fait, le Québec regroupe près de la moitié des jeunes (49 %) visés par la présente analyse et n'ayant fait que des études collégiales.

L'incidence du revenu familial semble suffisamment marquée pour que, dans le quartile supérieur, le taux de participation aux études universitaires (38 %) soit supérieur de neuf points de pourcentage au taux correspondant de participation aux études collégiales (29 %). En revanche, les jeunes du quartile inférieur de revenu sont plus susceptibles de faire des études collégiales (30 %) que des études universitaires (19 %).

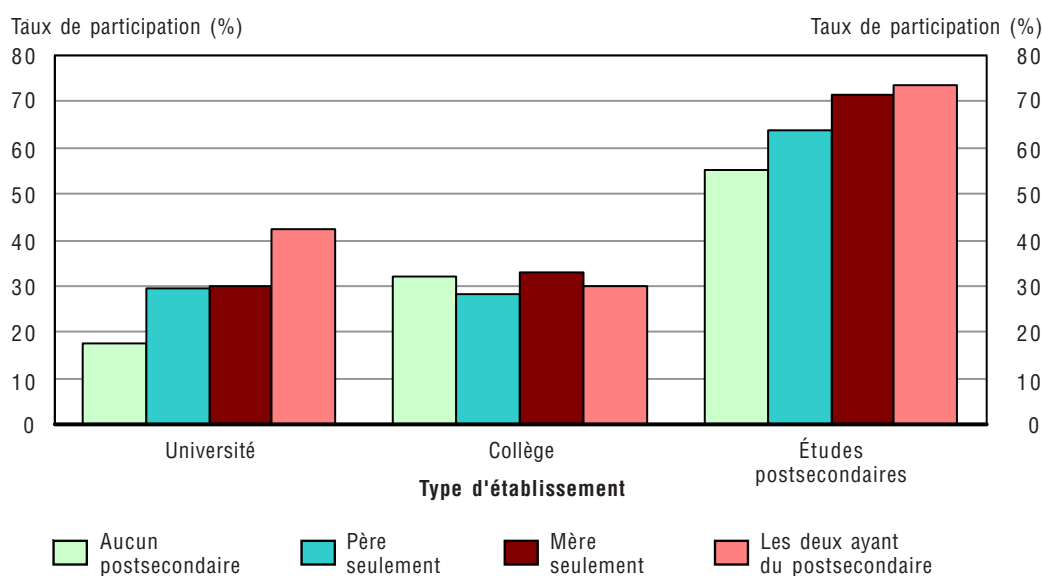
Les catégories de revenu utilisées par Corak *et al.* (2003) diffèrent de celles employées dans la présente analyse. Malgré cette différence méthodologique et l'utilisation d'une source de données différente, les résultats obtenus sont généralement convergents. Dans leur article, ces chercheurs établissent à environ 40 % le taux de participation aux études universitaires des jeunes âgés de 18 à 24 ans classés dans la catégorie supérieure de revenu, comparativement à 19 % pour les jeunes de la catégorie inférieure de revenu, en 1997. Toutefois, Corak *et al.* font état d'un taux global de participation aux études universitaires de 23 % pour 2001, comparativement à 29 % dans la présente analyse. Par ailleurs, Corak *et al.* observent que, au niveau collégial, « les taux sont bien plus convergents entre les groupes de revenu familial », résultats qui concordent avec les nôtres.

Les jeunes dont les parents ont entrepris des études postsecondaires sont plus susceptibles de faire de même

Les jeunes dont les parents ont fait des études postsecondaires affichent des taux de participation supérieurs. En fait, le taux de participation des jeunes de 18 à 21 ans dont aucun des parents n'a fait d'études postsecondaires s'élève à 55 %, soit 19 points de pourcentage de moins que celui des jeunes dont les deux parents ont fait de telles études (74%). Dans les cas où un seul parent a fait des études postsecondaires, le taux de participation des jeunes est plus élevé lorsque la mère a poursuivi des études postsecondaires (71 %) que lorsque le père a fait de telles études (64 %).

Figure 4

Taux de participation aux études postsecondaires, universitaires et collégiales des jeunes de 18 à 21 ans selon le niveau de scolarité des parents



Niveau de scolarité des parents et participation aux études postsecondaires

La relation entre le niveau de scolarité des parents et la participation aux études postsecondaires a été constatée dans des recherches antérieures. S'appuyant sur les données de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires de 2002, Barr-Telford *et al.* (2003) observent que les jeunes dont au moins un parent a fait des études postsecondaires sous une forme ou une autre sont plus susceptibles de poursuivre des études plus poussées que les jeunes de 18 à 24 ans dont les parents n'ont pas fait de telles études (70 % comparativement à 57 %). Bowlby et McMullen (2002) indiquent, à la lumière des résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET)³, que les jeunes qui poursuivent des études postsecondaires sont plus susceptibles d'être issus de familles où un parent ou les deux parents détiennent un grade universitaire. Enfin, Knighton et Mirza (2002) constatent que, dans le panel de 1998 de l'EDTR, environ 88 % des diplômés du secondaire ayant des parents universitaires ont entrepris des études postsecondaires, comparativement à 68 % dans le cas des jeunes dont les parents ont fait des études collégiales et à 52 % dans le cas des jeunes dont les parents ont un diplôme d'études secondaires ou moins.

À l'instar de l'incidence du revenu familial, l'effet du niveau de scolarité des parents est plus marqué chez les jeunes qui poursuivent des études universitaires (figure 4). Lorsque aucun des parents n'a fait d'études postsecondaires, le taux de participation au niveau universitaire ne s'élève qu'à 18 %, soit moins de la moitié du taux qu'enregistrent les jeunes dont les deux parents ont fait des études postsecondaires (43 %). Lorsqu'un seul parent a fait de telles études – qu'il s'agisse du père ou de la mère – les taux sont près de la moyenne. Les taux de participation aux études collégiales varient peu selon le niveau de scolarité des parents⁴.

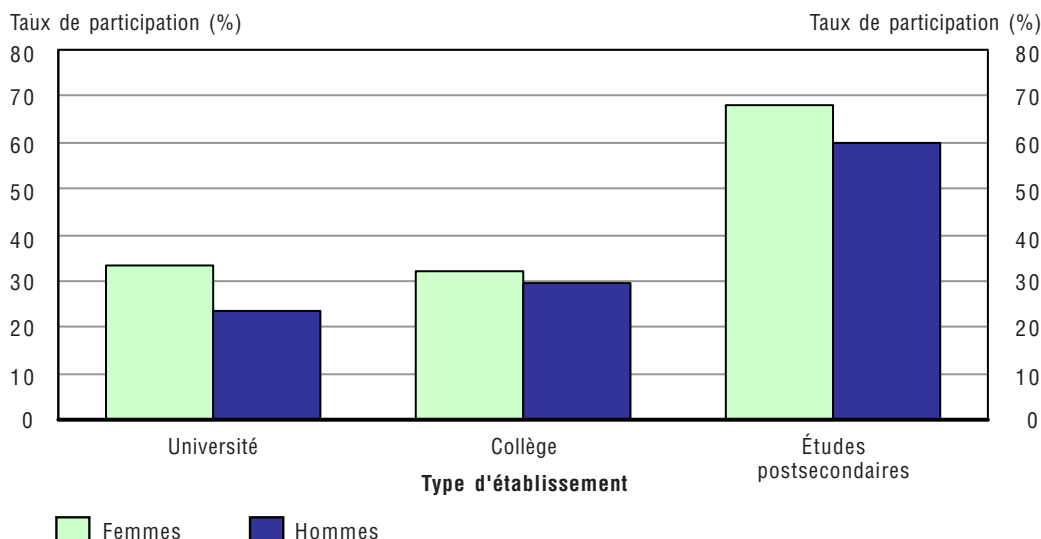
Le niveau de scolarité des parents semble également avoir une incidence sur le choix des jeunes quant à la poursuite d'études collégiales ou universitaires. Les jeunes dont les deux parents ont fait des études postsecondaires optent davantage pour l'université que pour le collège (43 % contre 30 %), alors que l'inverse est vrai pour les jeunes dont aucun des parents n'a fait d'études postsecondaires (18 % contre 32 %). Ces résultats concordent avec ceux de Knighton et Mirza (2002). Ces chercheurs observent, à partir des données de l'EDTR de 1998, que les jeunes dont les parents ont un diplôme d'études secondaires ou moins sont plus susceptibles de poursuivre des études collégiales que des études universitaires (29 % contre 17 %).

Les femmes affichent un taux plus élevé de participation aux études postsecondaires, particulièrement au niveau universitaire

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à entreprendre des études postsecondaires (68 % comparativement à 60 %). Les taux de participation des femmes sont supérieurs à ceux des hommes tant au niveau universitaire que collégial; toutefois, les écarts sont plus marqués dans le cas de la participation aux études universitaires (figure 6).

Figure 5

Taux de participation aux études postsecondaires, universitaires et collégiales des jeunes de 18 à 21 ans selon le sexe

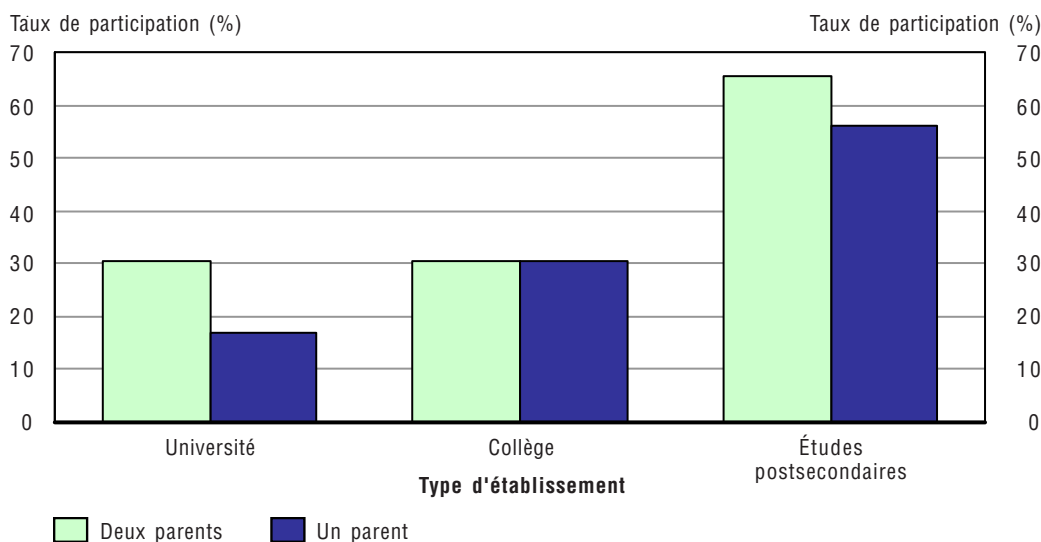


Les jeunes issus de familles monoparentales sont moins enclins à faire des études universitaires

L'analyse des taux de participation selon la composition de la famille (ménages biparentaux et ménages monoparentaux) révèle une tendance analogue à celles des analyses selon la catégorie de revenu et selon le niveau de scolarité des parents. Les jeunes issus de familles monoparentales sont moins enclins à faire des études universitaires que ceux qui vivaient avec leurs deux parents à l'âge de 16 ans (17 % contre 31 %). On n'observe pas d'écart, toutefois, entre ces deux groupes pour ce qui est du taux de participation aux études collégiales.

Figure 6

Taux de participation aux études postsecondaires, universitaires et collégiales des jeunes de 18 à 21 ans selon la composition de la famille



Les jeunes en milieu urbain sont légèrement plus susceptibles d'aller à l'université que les jeunes des régions rurales

Les jeunes des régions rurales affichent un taux de participation aux études universitaires inférieur à celui des jeunes en milieu urbain, mais l'écart est mince (30 % pour les jeunes des régions urbaines contre 24 % pour ceux des régions rurales). Au niveau collégial, les jeunes des deux groupes enregistrent des taux comparables (31 % et 29 %).

Ces résultats cadrent avec ceux d'une recherche antérieure portant sur la participation des jeunes des milieux ruraux aux études universitaires. Frenette (2002), dont l'analyse se fonde sur le panel de 1998 de l'EDTR, fait état de tendances semblables aux nôtres – à savoir que les étudiants des régions rurales sont moins enclins à fréquenter l'université, mais que les écarts observés sont peu marqués. Cependant, cette analyse se concentre sur la distance entre la résidence et l'université. L'auteur conclut que les probabilités de fréquenter l'université pour les étudiants vivant à plus de 80 km d'une université ne correspondent qu'à 58 % des probabilités qu'ont les étudiants vivant dans un rayon de 40 km d'une université. C'est la distance qui compte, et non la distinction entre milieu urbain et milieu rural, puisque plusieurs régions urbaines n'avaient pas d'université alors que certaines régions rurales en avaient une.

Facteurs déterminants de la participation aux études postsecondaires

Bon nombre des facteurs liés à la participation aux études postsecondaires sont aussi interdépendants, c'est-à-dire qu'ils sont liés entre eux à des degrés divers. Notons tout particulièrement la relation étroite entre le revenu et le niveau de scolarité. Il n'est donc pas évident de déterminer jusqu'à quel point la relation entre le niveau de scolarité des parents et la participation est associée à des revenus supérieurs et à un meilleur accès aux ressources financières, ou encore à d'autres facteurs comme le milieu de vie, la famille, les normes de la collectivité, etc. Il importe donc de cerner ces liens d'interdépendance pour déterminer les facteurs qui conditionnent véritablement la participation aux études postsecondaires.

Cette section de l'article présente une analyse plus approfondie de la relation entre les facteurs socioéconomiques et la participation aux études postsecondaires, analyse qui tient compte des liens d'interdépendance. On isole, dans l'analyse, l'effet de facteurs particuliers et on tient compte des écarts dans d'autres variables, de manière à identifier les facteurs qui influent sur la décision des jeunes d'étudier au collège ou à l'université.

La région de résidence, le revenu familial, le niveau de scolarité des parents ET la structure de la famille exercent tous une influence sur la participation aux études postsecondaires

Lorsqu'on examine en bloc tous les facteurs précités, en tenant compte des liens d'interdépendance, on constate pour la plupart d'entre eux une relation significative avec la participation aux études postsecondaires. En fait, la seule variable pour laquelle on n'observe pas de relation significative avec la participation aux études postsecondaires, une fois qu'on a neutralisé l'effet des autres facteurs, est celle de l'origine rurale ou urbaine des jeunes.

Les résultats de l'analyse sont présentés au tableau 2. Les rapports de cotes figurant dans ce tableau représentent les probabilités de faire des études postsecondaires, collégiales ou universitaires selon des paires de catégories pour chacun des facteurs examinés. Un rapport supérieur à 1,00 indique des probabilités plus élevées de participation pour la première catégorie de la paire (celle de gauche). Par exemple, un rapport de 1,80 pour la paire (supérieur c. inférieur) de la variable du revenu après impôt en regard des études postsecondaires indique que les probabilités pour un jeune du quartile supérieur sont de 80 % plus élevées que celles d'un jeune du quartile inférieur. De même, pour une valeur de référence fixe (valeur de droite dans la paire), plus le ratio s'éloigne de 1, plus l'incidence est forte. Par exemple, les jeunes du quartile intermédiaire supérieur et du quartile intermédiaire inférieur sont plus susceptibles de faire des études postsecondaires que les jeunes du quartile inférieur; mais les jeunes du quartile intermédiaire supérieur le sont plus (1,68) que ceux du quartile intermédiaire inférieur (1,43).

Tableau 2

Rapports de cotes relatifs à la participation aux études postsecondaires selon les facteurs socioéconomiques

Variable	Catégorie	Rapports de cotes (erreur-type)					
		Études postsecondaires		Études universitaires		Études collégiales	
Revenu après impôt	Supérieur c. intermédiaire supérieur	1,06	(0,11)	1,09	(0,12)	1,04	(0,12)
	Supérieur c. intermédiaire inférieur	1,25	(0,13)	1,37*	(0,17)	1,19	(0,14)
	Supérieur c. inférieur	1,80**	(0,21)	1,66**	(0,23)	1,56**	(0,22)
	Intermédiaire sup. c. intermédiaire inférieur	1,18	(0,12)	1,27	(0,14)	1,14	(0,13)
	Intermédiaire supérieur c. inférieur	1,68**	(0,19)	1,53**	(0,21)	1,50**	(0,20)
	Intermédiaire inférieur c. inférieur	1,43**	(0,15)	1,20	(0,16)	1,31	(0,16)
Niveau de scolarité des parents	(Les deux > ES) c. (Père > ES)	1,67**	(0,16)	1,72**	(0,24)	0,96	(0,13)
	(Les deux > ES) c. (Mère > ES)	1,12	(0,15)	1,79**	(0,26)	0,89	(0,14)
	(Les deux > ES) c. (Les deux <= ES)	2,32**	(0,23)	3,64**	(0,40)	0,93	(0,10)
	(Père > ES) c. (Mère > ES)	0,67*	(0,10)	1,05	(0,17)	0,92	(0,15)
	(Père > ES) c. (Les deux <= ES)	1,38*	(0,16)	2,11**	(0,28)	0,96	(0,13)
	(Mère > ES) c. (Les deux <= ES)	2,07**	(0,25)	2,02**	(0,28)	1,04	(0,15)
Sexe	Femmes c. hommes	1,48**	(0,11)	1,73**	(0,15)	1,24	(0,10)
Milieu rural/urbain	Urbain c. rural	1,03	(0,09)	1,14	(0,12)	1,05	(0,10)
Région	Atlantique c. Québec	0,39**	(0,05)	4,17**	(0,69)	0,22**	(0,04)
	Atlantique c. Ontario	1,61**	(0,21)	2,17**	(0,33)	0,94	(0,17)
	Atlantique c. Prairies	1,52*	(0,21)	2,08**	(0,30)	1,05	(0,21)
	Atlantique c. Colombie-Britannique	1,27	(0,19)	2,63**	(0,48)	0,53**	(0,11)
	Québec c. Ontario	4,19**	(0,42)	0,51**	(0,06)	4,24**	(0,44)
	Québec c. Prairies	3,90**	(0,44)	0,49**	(0,07)	4,75**	(0,65)
	Québec c. Colombie-Britannique	3,25**	(0,42)	0,61**	(0,09)	2,37**	(0,32)
	Ontario c. Prairies	0,93	(0,10)	0,97	(0,12)	1,12	(0,16)
	Ontario c. Colombie-Britannique	0,78	(0,09)	1,20	(0,16)	0,56**	(0,08)
Prairies c. Colombie-Britannique	0,84	(0,11)	1,24	(0,19)	0,50**	(0,08)	
Composition de la famille	Vit avec deux parents c. vit avec un parent	1,54**	(0,19)	1,96**	(0,31)	0,89	(0,12)
Modèle statistique							
	N = 3 722						
	Chi carré – modèle	494		426		326	
		(dl = 31) ¹		(dl = 31) ¹		(dl = 31) ¹	
	Log du rapport de vraisemblance	-2 300		-1 324		-1 858	

1. Le modèle de régression logistique dans son ensemble est significatif à $p < 0,0001$.

* Significatif compte tenu d'un niveau de confiance de Bonferroni de 80 %.

** Significatif compte tenu d'un niveau de confiance de Bonferroni de 90 %.

ES = Études secondaires

Nota : Les variables du niveau de scolarité des parents et de la composition de la famille comportent des catégories de non-réponse et « autre », qui ne sont cependant pas présentées ici.

Note sur la méthode analytique

À l'instar du modèle décrit à la section 2.0, le modèle employé dans la présente section a été exécuté séparément pour les études postsecondaires, les études universitaires et les études collégiales. Dans le modèle antérieur, toutefois, la valeur des variables nominales représentant les deux panels de l'EDTR s'établissait à -1 pour le panel de 1998 ou à 1 pour le panel de 2001. En revanche, dans le modèle présenté ici, nous utilisons la valeur 0 (soit la moyenne de -1 et de 1) afin de produire des estimations à partir des échantillons combinés. Les variables explicatives utilisées dans ce modèle sont les suivantes : revenu des parents, niveau de scolarité des parents, milieu urbain ou rural, sexe, région de résidence et composition de la famille.

La méthodologie adoptée se fonde sur celle de Knighton et Mirza (2002)⁵. Si les travaux de ces deux chercheurs portent principalement sur l'importance relative des effets du revenu des parents et du niveau de scolarité des parents, notre analyse s'attache à l'incidence de diverses variables socioéconomiques, mais non à l'influence relative de chacune des variables par rapport aux autres. En ajoutant de nouvelles variables au modèle et en tenant compte de leur effet, nous examinons dans le présent article l'influence qu'exerce chacune des variables sur les taux de participation et nous isolons davantage l'incidence de ces variables.

Par ailleurs, les deux analyses traitent différemment le niveau de scolarité des parents. Le modèle de Knighton et Mirza utilise le *niveau d'instruction* des parents (soit le plus haut niveau de scolarité atteint par l'un ou l'autre des parents). Dans notre modèle, le niveau de scolarité des parents est défini selon les catégories suivantes : les deux parents ayant fait des études postsecondaires, le père seulement ayant fait des études postsecondaires, la mère seulement ayant fait des études postsecondaires et aucun des parents n'ayant fait d'études postsecondaires.

Les rapports de cotes tirés des modèles logit sont souvent présentés de manière un peu différente. On montre, pour une variable donnée, les rapports de cotes associés à différentes catégories relativement à une catégorie de référence. Par exemple, dans le cas du revenu familial, Knighton et Mirza (2002) utilisent le quartile inférieur comme catégorie de référence et présentent les rapports associés aux autres quartiles en fonction du quartile inférieur. Cette méthode ne permet pas au lecteur de déterminer la signification statistique du rapport entre deux catégories qui ne sont pas des catégories de référence. Dans les travaux de Knighton et Mirza, le lecteur n'est pas en mesure de savoir si les rapports de cotes entre les deux quartiles supérieurs sont significatifs ou non. Nous présentons donc toutes les combinaisons possibles pour permettre au lecteur de comparer chaque catégorie à toutes les autres catégories de la variable.

Les différences entre les systèmes d'enseignement postsecondaire conditionnent dans une large mesure les tendances de participation dans les différentes régions

Compte tenu des différences notables entre les systèmes d'enseignement postsecondaire de diverses provinces, il n'est pas surprenant de constater des variations considérables au chapitre de la participation entre les différentes régions. Non seulement les jeunes visés par la présente étude terminent-ils leurs études secondaires à des âges différents (particulièrement en Ontario et au Québec), mais ils cheminent également dans des systèmes d'enseignement postsecondaire dont les structures diffèrent. Il importe de tenir compte de ces différences pour comprendre où et quand les jeunes passeront à l'université ou au collège. On doit aussi les prendre en considération lors de l'examen de l'incidence des autres facteurs. Tout particulièrement, dans la présente étude qui vise uniquement les jeunes de 18 à 21 ans, la population qui fréquente un collège à cet âge n'est pas représentative de

l'ensemble de la population collégiale, plus âgée. L'échantillon comprend bon nombre d'étudiants qui poursuivront des études universitaires, mais non ceux qui interrompent leurs études après le secondaire pour passer au collégial plus tard⁶.

Participation aux études postsecondaires selon la province

L'échantillon de l'EDTR ne permet pas une analyse détaillée à l'échelle provinciale. Cependant, les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) révèlent des variations considérables quant à la participation des jeunes (de 18 à 20 ans) aux études postsecondaires selon la province. En décembre 1999, 27 % des jeunes de 18 ans poursuivaient toujours des études secondaires, ce taux variant de 14 % au Québec à 38 % en Ontario.

Par ailleurs, 62 % des jeunes âgés de 18 à 20 ans qui n'allaient plus à l'école secondaire poursuivaient des études postsecondaires. On ne s'étonnera pas de constater des variations importantes selon la province, les taux allant de 50 % seulement en Alberta à 78 % au Québec. Dans le cas des jeunes de 20 à 22 ans, lorsqu'une proportion plus élevée de ce groupe d'âge a terminé ses études secondaires, 72 % des jeunes qui ne fréquentaient plus une école secondaire étaient passés au niveau postsecondaire. Les variations observées dans ce groupe d'âge sont moins marquées, les taux variant de 60 % en Alberta à 78 % au Québec. (Bowlby et McMullen, 2002; Zeman et Knighton, 2004)

Les jeunes du quartile inférieur de revenu sont nettement moins susceptibles de poursuivre des études postsecondaires que leurs homologues des trois autres quartiles

Les jeunes du quartile inférieur de revenu sont nettement moins susceptibles de poursuivre des études postsecondaires que ne le sont les jeunes issus de familles au revenu plus élevé; toutefois, les écarts entre les trois quartiles supérieurs ne sont pas significatifs. Ces résultats mettent en relief les désavantages des jeunes du quartile inférieur par rapport à ceux des autres catégories de revenu.

La même tendance est observée dans la participation aux études universitaires et aux études collégiales, sauf que les taux de participation associés aux différents niveaux d'enseignement ne sont pas significativement plus faibles pour les jeunes du quartile inférieur que pour les jeunes du quartile intermédiaire inférieur. Ce phénomène est en partie attribuable au taux plus élevé de fréquentation des écoles de métiers ou de formation professionnelle par les jeunes du quartile intermédiaire inférieur, établissements pris en compte dans le taux de participation global aux études postsecondaires.

Le revenu familial exerce une influence plus marquée sur la participation au niveau universitaire que sur la participation au niveau collégial. Non seulement les jeunes du quartile inférieur sont-ils significativement moins susceptibles de faire des études plus poussées, mais les jeunes du quartile intermédiaire inférieur sont moins enclins à poursuivre des études universitaires que ne le sont leurs homologues du quartile supérieur (bien que le niveau de signification soit plus faible dans ce cas).

Ces observations cadrent généralement avec les résultats descriptifs (figure 3). Toutefois, les résultats du modèle révèlent également une relation entre le revenu et la participation aux études collégiales. Un simple examen de la participation aux études collégiales (figure 3) n'indique pas d'écart à ce chapitre chez les jeunes des

différents quartiles de revenu. Les résultats du modèle analytique, qui neutralise l'effet d'autres facteurs (tableau 2), indiquent que les jeunes des deux quartiles supérieurs affichent des taux de participation aux études collégiales significativement plus élevés que ceux des jeunes du quartile inférieur (rapports de cotes de 1,56 et de 1,50, significatifs dans les deux cas).

Il s'agit de résultats assez complexes. Compte tenu de la relation positive forte entre le revenu et la participation aux études universitaires, on pourrait s'attendre à une relation négative entre le revenu et la participation aux études collégiales, c'est-à-dire que si les étudiants à revenu élevé sont significativement plus susceptibles de faire des études universitaires que les étudiants à faible revenu, ils seraient moins enclins à poursuivre des études collégiales. Plus les étudiants seront nombreux au niveau universitaire, moins ils le seront au niveau collégial.

Ce n'est cependant pas toujours le cas. Une analyse plus poussée de ces résultats indique que la relation positive entre le revenu et la participation aux études collégiales (les jeunes à revenu élevé étant plus enclins à faire des études à ce niveau que les jeunes à faible revenu) s'explique par les différences provinciales et, en fait, masque d'importantes différences provinciales.

Dans la présente recherche, le Québec domine l'activité au niveau collégial, comme on l'a indiqué plus tôt. La moitié des étudiants ayant fait des études collégiales seulement viennent du Québec, et la Colombie-Britannique est la seule autre province qui NE SOIT PAS sous-représentée dans la population des étudiants du collégial. Ces constats sont importants, puisque dans les systèmes d'enseignement de ces deux provinces, les jeunes qui passeront à l'université commencent leurs études au niveau collégial, soit dans un CEGEP soit dans le cadre d'un programme de passage à l'université.

Tableau 3

Diffusion des jeunes et des jeunes ayant de collègue, selon la région (18 à 21 ans)

	Pourcentage des jeunes ayant fait des études collégiales	Pourcentage de l'ensemble des jeunes
Provinces de l'Atlantique	5	9
Québec	49	28
Ontario	23	35
Prairies	11	17
Colombie-Britannique	12	12
Total	100	100

Lorsqu'on examine les régions isolément, on observe une division entre les provinces où il semble y avoir une relation positive entre le revenu et la participation aux études collégiales et celles où cette relation est négative. Si l'échantillon de l'EDTR ne permet pas d'effectuer une analyse fiable à l'échelle provinciale (ou même régionale), on peut néanmoins dégager trois régions caractérisées par des tendances distinctes. En Ontario, on n'observe aucune relation claire entre le revenu et la participation aux études collégiales. Au Québec et en Colombie-Britannique, les jeunes des familles ayant des revenus élevés sont proportionnellement plus nombreux à faire des études collégiales que les jeunes de familles moins nanties. Dans les provinces de l'Atlantique et des Prairies, toutefois, la relation entre le revenu et la participation aux études collégiales est inversée, de sorte que les jeunes

des quartiles supérieurs de revenu sont **moins** susceptibles de faire des études collégiales. Ces écarts sont attribuables au fait que, au Québec et en Colombie-Britannique, de nombreux étudiants à revenu élevé comptabilisés au niveau du collégial entreprendront ultérieurement des études universitaires.

À l'échelle du pays, ces écarts entre les provinces tendent à s'annuler, si bien qu'on ne constate pas de relation entre le revenu et la participation aux études collégiales. Cependant, lorsque toutes les variables sont prises ensemble (dans le modèle de régression), les résultats du Québec et de la Colombie-Britannique sont suffisamment marqués pour produire une relation positive générale.

Le niveau de scolarité des parents exerce une influence considérable sur la participation aux études universitaires

Le niveau de scolarité des parents représente un autre facteur ayant une incidence sur la participation aux études universitaires, mais il n'a pas d'incidence sur la participation aux études collégiales, une fois pris en compte l'effet de tous les facteurs.

Les taux de participation aux études universitaires des jeunes dont aucun des parents n'a fait d'études postsecondaires, dont un parent a fait de telles études et dont les deux parents ont poursuivi des études à ce niveau diffèrent *tous* significativement les uns des autres. Les jeunes dont les deux parents ont fait des études postsecondaires sont plus susceptibles d'aller à l'université que ceux dont un seul des parents a fait de telles études; les jeunes de ce groupe sont, à leur tour, proportionnellement plus nombreux à entreprendre des études universitaires que les jeunes dont aucun des parents n'a fait d'études postsecondaires. Lorsque seulement un des deux parents a fait des études postsecondaires, aucune variation n'est observée selon qu'il s'agit du père ou de la mère.

Les jeunes issus de familles biparentales sont plus enclins à poursuivre des études universitaires que les jeunes issus de familles monoparentales

Comme le montre le tableau 2, les jeunes issus de familles biparentales sont plus enclins à poursuivre des études universitaires que les jeunes issus de familles monoparentales. Il importe de noter que les écarts observés à ce chapitre sont significatifs même une fois neutralisé l'effet des autres variables, y compris le revenu familial. L'écart entre ces groupes pour ce qui est des études universitaires se répercute aussi sur les études postsecondaires, malgré l'écart non significatif dans les taux de participation aux études collégiales.

Nos résultats divergent de ceux de Drolet (2005) qui observe que la structure de la famille n'a pas une incidence significative lorsque le modèle neutralise l'effet du revenu familial. Même si les deux analyses font appel à la même source de données, la méthode de modélisation et la définition des variables dans l'analyse de Drolet diffèrent nettement de celles employées ici. Drolet applique un modèle de probabilité linéaire, tandis que notre analyse se fonde sur un modèle logit.

L'utilisation de définitions différentes des variables peut aussi avoir des conséquences appréciables sur l'effet de la structure de la famille dans le modèle. Par exemple, Drolet inclut dans son analyse les jeunes de 18 à 24 ans vivant avec au moins un parent. En revanche, notre analyse vise les jeunes de 18 à 21 ans (et non de 18 à 24 ans), qu'ils vivent ou non avec leurs parents. Drolet tient compte de

la structure familiale actuelle, tandis que nous tenons compte de la structure au moment de la seizième année du jeune. Par ailleurs, la mesure du niveau de scolarité des parents diffère considérablement dans ces deux analyses. Dans l'article de Drolet, l'instruction des parents est définie selon le plus haut niveau de scolarité atteint par l'un ou l'autre des parents – (l'un ou l'autre ayant fait des études universitaires, l'un ou l'autre ayant fait des études collégiales mais non universitaires, ou les deux ayant fait des études secondaires ou de niveau inférieur). Par contre, nous établissons dans notre analyse des distinctions selon les catégories suivantes : les deux parents ayant fait des études postsecondaires, la mère seulement ayant fait des études postsecondaires, le père seulement ayant fait des études postsecondaires et aucun des parents n'ayant fait d'études postsecondaires. Compte tenu de toutes ces différences méthodologiques, on devra effectuer une analyse plus poussée pour cerner la cause des divergences dans les résultats.

On n'observe pas d'écart entre les jeunes des milieux ruraux et ceux des milieux urbains pour ce qui est de la participation aux études collégiales ou aux études universitaires lorsque l'effet des autres facteurs est neutralisé

Bien que les jeunes des régions urbaines soient légèrement plus susceptibles d'entreprendre des études universitaires que leurs homologues des milieux ruraux, cet écart disparaît complètement lorsque les autres facteurs sont pris en considération. On n'observe aucun écart significatif entre les jeunes milieux urbains et des milieux ruraux pour ce qui est de la participation aux études postsecondaires, peu en importe le niveau.

Facteurs déterminants du choix de l'établissement d'enseignement postsecondaire

Jusqu'ici, notre analyse a porté sur les facteurs ayant une incidence sur la participation aux études de niveau postsecondaire, c'est-à-dire sur la comparaison entre les jeunes qui poursuivent des études postsecondaires et ceux qui n'en font pas. De la même façon, l'analyse permet de comparer les jeunes qui ont entrepris des études universitaires aux jeunes qui n'ont pas fait de telles études, mais qui peuvent avoir poursuivi des études collégiales.

Dans cette section, toutefois, nous examinons uniquement la population des jeunes ayant fréquenté un collège ou une université et établissons des comparaisons entre ceux qui ont entrepris des études collégiales et ceux qui ont entrepris des études universitaires. Nous examinons la probabilité de préférer les études universitaires aux études collégiales en fonction de divers facteurs socioéconomiques. Ce modèle s'inspire, lui aussi, des travaux de Knighton et Mirza (2002); les différences entre le modèle de ces chercheurs et le nôtre sont identiques à celles relevées pour le modèle du tableau 2. Les résultats sont présentés au tableau 4. Les rapports de cotes supérieurs à 1,0 indiquent une probabilité plus marquée de préférer l'université au collège pour la catégorie de gauche dans la paire. Des rapports de cotes inférieurs à 1,0 indiquent une probabilité plus faible.

Tableau 4

Rapports de cotes – Études universitaires c. études collégiales

Variable	Catégorie	Rapports de cotes (erreur-type)	
		Études universitaires c. études collégiales	
Revenu après impôt	Supérieur c. intermédiaire supérieur	1,00	(0,15)
	Supérieur c. intermédiaire inférieur	1,16	(0,19)
	Supérieur c. inférieur	1,02	(0,19)
	Intermédiaire supérieur c. intermédiaire inférieur	1,16	(0,18)
	Intermédiaire supérieur c. inférieur	1,02	(0,18)
	Intermédiaire inférieur c. inférieur	0,88	(0,16)
Niveau de scolarité des parents	(Les deux > ES) c. (Père > ES)	1,41	(0,25)
	(Les deux > ES) c. (Mère > ES)	1,92**	(0,36)
	(Les deux > ES) c. (Les deux <= ES)	3,37**	(0,50)
	(Père > ES) c. (Mère > ES)	1,37	(0,29)
	(Père > ES) c. (Les deux <=ES)	2,39**	(0,42)
	(Mère > ES) c. (Les deux <=ES)	1,74**	(0,32)
Sexe	Femmes c. hommes	1,44**	(0,16)
Milieu rural/urbain	Urbain c. rural	1,05	(0,14)
Région	Atlantique c. Québec	9,62**	(2,23)
	Atlantique c. Ontario	1,82**	(0,39)
	Atlantique c. Prairies	1,59	(0,37)
	Atlantique c. Colombie-Britannique	3,33**	(0,79)
	Québec c. Ontario	0,19**	(0,03)
	Québec c. Prairies	0,17**	(0,03)
	Québec c. Colombie-Britannique	0,35**	(0,06)
	Ontario c. Prairies	0,88	(0,15)
	Ontario c. Colombie-Britannique	1,87**	(0,33)
	Prairies c. Colombie-Britannique	2,12**	(0,44)
Composition de la famille	Vit avec deux parents c. vit avec un parent	2,44**	(0,49)
Modèle statistique			
N = 1 718			
Chi carré – modèle		287	
		(df = 31) ¹	
Log du rapport de vraisemblance		-1 005	

1. Le modèle de régression logistique dans son ensemble est significatif à $p < 0,0001$.

* Significatif compte tenu d'un niveau de confiance de Bonferroni de 80 %.

** Significatif compte tenu d'un niveau de confiance de Bonferroni de 90 %.

ES = Études secondaires

Nota : Les variables du niveau de scolarité des parents et de la composition de la famille comportent des catégories de non-réponse et « autre », qui ne sont cependant pas présentées ici.

La probabilité de préférer les études universitaires aux études collégiales varie considérablement selon la région, ce qui s'explique par les différences dans les systèmes d'enseignement

Après avoir neutralisé l'effet de divers facteurs socioéconomiques, on observe que les jeunes des provinces de l'Atlantique sont significativement plus susceptibles que les jeunes du Québec de préférer les études universitaires aux études collégiales. Là aussi, ces écarts sont attribuables à la diversité des systèmes d'enseignement dans les différentes régions du pays. Bon nombre des jeunes du Québec qui fréquentent un CEGEP passeront ultérieurement à l'université. En revanche, les provinces de l'Atlantique disposent d'un réseau universitaire bien développé. En

fait, la Nouvelle-Écosse compte plus d'universités que toute autre province exception faite de l'Ontario. Dans le même ordre d'idées, d'autres différences régionales s'expliquent principalement par les différences dans les systèmes d'enseignement postsecondaire.

Le revenu familial n'exerce pas d'influence sur le choix de l'établissement d'enseignement

On ne constate pas de relation entre le revenu familial et le choix d'études universitaires plutôt que d'études collégiales, une fois neutralisé l'effet des autres facteurs, notamment la région et le niveau de scolarité des parents. Ces résultats sont partiellement attribuables au fait que l'incidence du revenu relevée au tableau 2 s'applique à la fois à la participation aux études collégiales et à la participation aux études universitaires. Globalement, le revenu familial a des effets plus marqués sur la décision d'entreprendre des études postsecondaires sous une forme ou une autre que sur le choix du type d'établissement.

Les facteurs examinés ont une incidence différente lorsqu'on exclut de l'analyse la population des jeunes qui n'ont pas fait d'études postsecondaires pour ne tenir compte que de ceux qui ont entrepris des études collégiales ou universitaires. Prenons l'exemple de la participation des jeunes à faible revenu pour préciser la distinction entre les résultats présentés plus tôt (tableau 2) et ceux présentés dans cette section (tableau 4). Comme le montre le tableau 2, les jeunes du quartile intermédiaire inférieur sont proportionnellement plus nombreux à aller à l'université que ceux du quartile inférieur. Mais comme on le voit au tableau 4, les jeunes du quartile intermédiaire inférieur n'ont pas affiché une *préférence* plus marquée pour les études universitaires par rapport aux études collégiales que les jeunes du quartile inférieur de revenu. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que les jeunes du quartile intermédiaire inférieur sont plus susceptibles de faire des études postsecondaires quelles qu'elles soient, pas seulement des études de niveau universitaire.

Le niveau de scolarité des parents et la structure de la famille sont deux variables importantes dans le choix du type d'établissement

Si le revenu familial n'a pas d'incidence sur le choix du type d'établissement, il n'en va pas de même pour le niveau de scolarité des parents, le sexe et la composition de la famille. Les jeunes dont aucun des parents n'a fait d'études postsecondaires affichent la probabilité la plus faible de préférer l'université au collège. Les jeunes dont la mère a fait des études postsecondaires ont une propension plus marquée d'opter pour des études universitaires. On observe une tendance encore plus marquée lorsque le père a aussi poursuivi des études postsecondaires. La situation est un peu différente lorsque le père est le seul parent à avoir fait des études postsecondaires. Les jeunes dont le père a fait des études postsecondaires sont plus susceptibles d'accorder une préférence aux études universitaires que les jeunes dont les parents n'ont pas fait de telles études. Mais le fait d'avoir aussi une mère scolarisée à ce niveau (en plus d'un père ayant fait des études postsecondaires) n'est pas associé à une probabilité significativement plus forte d'opter pour des études universitaires chez les jeunes.

Outre le niveau de scolarité des parents, la structure de la famille est également associée au choix de l'établissement d'enseignement. Une fois que l'on a neutralisé l'effet des autres facteurs, on observe que les jeunes issus de familles biparentales sont plus enclins à préférer l'université au collège que les jeunes provenant d'une famille monoparentale.

Conclusion

Notre analyse a tiré parti de la stabilité des taux de participation aux études postsecondaires de divers groupes socioéconomiques entre 1998 et 2001 pour examiner les facteurs associés à la poursuite d'études collégiales et universitaires à partir de deux panels de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Compte tenu des différences dans la structure des systèmes d'éducation secondaire et postsecondaire au pays, il n'est pas étonnant de constater des variations considérables au chapitre des tendances de participation selon la région. Ces variations régionales dans les parcours postsecondaires mettent en lumière la nécessité de prendre en considération les différences régionales des systèmes d'éducation lors de l'examen de la participation aux études postsecondaires.

Divers facteurs socioéconomiques ont une incidence sur la participation aux études postsecondaires, même une fois neutralisé l'effet de toutes les autres variables. Le revenu familial, le niveau de scolarité des parents et la structure de la famille exercent tous une influence sur la poursuite d'études postsecondaires chez les jeunes. Le revenu familial constitue un facteur important à cet égard, tout particulièrement pour les jeunes du quartile inférieur de revenu. Si l'on observe une corrélation positive entre le revenu et la participation aux études collégiales, cette relation s'explique principalement par le système d'enseignement postsecondaire québécois.

Le niveau de scolarité des parents – soit le fait qu'aucun des parents n'est fait d'études postsecondaires, que l'un des deux en ait fait ou que les deux aient poursuivi des études à ce niveau – représente un facteur déterminant de la participation aux études postsecondaires. Il exerce également une incidence importante sur la préférence accordée par les jeunes aux études universitaires par rapport aux études collégiales. La structure de la famille – soit le fait d'être issu d'une famille monoparentale ou biparentale – conditionne aussi la décision de poursuivre des études postsecondaires sous une forme ou une autre et le choix du niveau d'études, universitaires ou collégiales.

Références

- Barr-Telford, L., Cartwright, F., Prasil, S. et Shimmons, K., 2003, “*Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP).*” Statistique Canada.
- Bowlby, J. et McMullen, K., 2002, “*À la croisée des chemins : premiers résultats de la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition,*” DRHC et Statistique Canada
- Corak, M., Lipps, G. et Zhao, J., 2003, “*Revenu familial et participation aux études postsecondaires*”, Statistique Canada.
- Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 2003, “*Indicateurs de l'éducation au Canada, Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) 2003.*” Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (Statistique Canada et CMEC).
- deBroucker, P., 2005, “*Accéder aux études postsecondaires et les terminer : la situation des étudiants à faibles revenus,*” <http://www.cprn.org/>, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP).
- Drolet, M., 2005, “*Participation aux études postsecondaires au Canada : le rôle du revenu et du niveau de scolarité des parents a-t-il évolué au cours des années 1990?*”, Statistique Canada.
- Frenette, M., 2002, “*Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université*”, Statistique Canada.
- Junor, S. et Usher, A., 2002, “*L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada.*” Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- Knighton, T. et Mirza, S., 2002, “*L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires*”, Information sur l'article *Revue trimestrielle de l'éducation*. Volume 8, no 3.
- Lavallée, L., B. Pereboom et C. Grignon, 2001, “*Access to Postsecondary Education and Labour Market Transition of Postsecondary Students*”, Canada Student Loans Program, HRDC, mimeo.
- Statistique Canada, 2001, “*Participation aux études postsecondaires et revenu familial*” *The Daily*, Statistique Canada
- Statistique Canada, 2002, “*Participation aux études postsecondaires et revenu familial - Rectificatif*” *Le Quotidien*, Statistique Canada
- Zeman, K. et Knighton, T., 2004, “*Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans*”, Statistique Canada (81-595-MIF20040018).

Notes en fin de texte

1. Selon les résultats de l'Enquête sur les frais de scolarité et de subsistance des étudiants à temps plein dans les universités et collèges du Canada qui confèrent des grades (FSSUC) de Statistique Canada, les droits de scolarité imposés au premier cycle ont augmenté de 12 % en dollars constants entre 1997/98 et 2000/01.
2. Bon nombre de jeunes faisant partie de cet échantillon n'ont peut-être pas ENCORE entrepris d'études collégiales ou universitaires. Cette observation est particulièrement probante dans le cas de l'Ontario, province où les jeunes fréquentent toujours l'école secondaire à l'âge de 18 ans. Par ailleurs, les étudiants du Québec et d'autres provinces offrant des programmes de passage à université seront encore inscrits dans un collège ou un CEGEP avant de passer à l'université.
3. Cette analyse vise les jeunes de 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus une école secondaire en décembre 1999.
4. Si le taux de participation aux études postsecondaires est légèrement plus élevé lorsque la mère plutôt que le père a fait des études postsecondaires, les taux propres à chaque niveau d'études présentent peu de variation à cet égard (figure 4). Ce phénomène est attribuable au fait que les taux propres à chaque type d'établissement sont légèrement supérieurs lorsque la mère a fait des études postsecondaires, et au fait que ce taux est nettement plus élevé dans le cas des écoles de métiers ou de formation professionnelle prises en compte dans le calcul des taux de participation aux études postsecondaires.
5. Plus précisément, ces résultats peuvent être comparés à ceux du modèle 3 au tableau 2 de leur article.
6. Pour comprendre les écarts au chapitre de l'âge des jeunes qui passent au collège ou à l'université, on peut examiner l'âge type de ces jeunes au moment de l'obtention du diplôme. Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000), l'âge type (médian) au moment de l'obtention du diplôme d'études collégiales et d'études universitaires (baccalauréat) est de 23 ans. Ces résultats tendent à indiquer que le diplômé type du collégial inscrit à un programme de deux ans a commencé ses études collégiales à 21 ans, tandis que les diplômés universitaires auraient entrepris leurs études plus jeunes.

Annexe

Source de données et définitions :

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), notre source de données, est menée par Statistique Canada. Il s'agit d'une enquête-ménage longitudinale conçue pour cerner l'évolution du bien-être des personnes et des familles au fil des ans ainsi que les facteurs déterminants de ce bien-être.

À compter de 1993, on a suivi, dans le cadre de l'EDTR, les mêmes répondants pendant une période de six ans. Un second « panel », introduit en 1996, chevauche le premier pendant une période de trois ans. En 1999, on a introduit le troisième panel et « supprimé » le premier. Ces modalités seront répétées tous les trois ans. Chaque panel regroupe quelque 15 000 ménages comptant au total quelque 30 000 adultes dont 1 900 environ étaient âgés de 18 à 21 ans lors de leur dernière année dans l'échantillon (soit en 1998 et en 2001).

La présente analyse porte sur les jeunes âgés de 18 à 21 ans lors de leur sixième année dans le panel 1 ou le panel 2. Elle vise à déterminer la participation au niveau le plus élevé d'études postsecondaires lors de la sixième année dans le panel et en fonction de la situation socioéconomique du jeune lorsqu'il était âgé de 16 ans. La dimension longitudinale de l'enquête permet de cerner la situation socioéconomique des jeunes à leur seizième année. En effet, dans le cas d'un jeune âgé de 18 ans à sa sixième année dans le panel 1, nous disposons de données sur sa situation socioéconomique lorsqu'il était âgé de 16 ans puisque ces renseignements ont été recueillis deux ans plus tôt. Nous avons opté pour cette méthodologie parce que nous estimons qu'il convient de mesurer les facteurs socioéconomiques avant le début des études postsecondaires (les décisions se rapportant à la poursuite de telles études étant prises à ce moment-là).

Sélection de l'échantillon

Les jeunes âgés de 18 à 21 ans en 1998 et de 18 à 21 ans en 2001 ont été sélectionnés à partir du panel de l'EDTR de 1993-1998 et du panel de l'EDTR de 1996-2001, respectivement. Le premier panel compte 1 910 observations et le second, 1 886. On a restreint de nouveau l'échantillon de manière à n'inclure que les jeunes pour lesquels on disposait de renseignements sur le revenu familial au moment où ceux-ci étaient âgés de 16 ans. Cette restriction a eu pour effet de réduire l'effectif de l'échantillon à 1 897 pour le premier panel et à 1 830 pour le second.

Regroupement des données pour 1998 et 2001

Dans l'analyse descriptive, on a regroupé les données visant les deux années sans modifier les poids. Les poids utilisés sont les poids longitudinaux pour le panel 1 et le panel 2 (ilgwt26). L'échantillon combiné n'est pas représentatif des jeunes âgés de 18 à 21 ans entre 1998 et 2001. Il regroupe plutôt les jeunes âgés de 18 à 21 ans

en 1998 dans le panel 1 et les jeunes âgés de 18 à 21 ans en 2001 dans le panel 2. Si l'on présume que les caractéristiques des jeunes et la proportion de ceux-ci au sein de la population n'ont pas changé entre 1998 et 2001, on peut considérer l'échantillon combiné comme une approximation de la population des jeunes de 18 à 21 ans au cours de chacune des années de la période allant de 1998 à 2001.

Pour les modèles de régression, les résultats sont fondés sur les deux panels, un indicateur (-1 pour 1998 et 1 pour 2000) représentant chacun de ceux-ci. Lorsqu'on veut obtenir des estimations indépendamment du panel, on établit la valeur de l'indicateur à 0, ce qui a pour effet de combiner les estimations tirées des deux panels. Les poids utilisés dans les modèles de régression sont les poids longitudinaux pour le panel 1 et le panel 2 (ilgwt26).

Taux de participation

Pour les fins de la présente analyse, la participation aux études postsecondaires s'entend de la fréquentation, à un moment ou un autre, d'un établissement d'enseignement postsecondaire (à temps plein ou à temps partiel). Cette définition diffère du concept du niveau de scolarité atteint dans le sens où les participants n'ont pas nécessairement terminé leur programme d'études – tandis que ceux qui ont *atteint* un niveau de scolarité donné l'ont terminé. Ce concept diffère également de l'effectif, puisque celui-ci couvre les personnes *actuellement* inscrites à un programme d'études.

Sont considérés comme des participants aux études universitaires tous les jeunes ayant déclaré avoir fréquenté une université au cours d'une des six années, quelle qu'elle soit. Sont considérés comme des participants aux études collégiales tous les jeunes ayant déclaré avoir fréquenté un collège communautaire, un institut d'arts appliqués et de technologie ou un CEGEP, MAIS NON une université conformément à la définition ci-dessus (puisque nous nous intéressons au plus haut niveau d'études). Sont considérés comme des participants aux programmes de métiers tous les jeunes ayant déclaré avoir fréquenté une école de métiers ou de formation professionnelle (mais non une école de gestion ou de commerce) SANS avoir fréquenté une université ou un collège conformément aux définitions ci-dessus. Sont considérés comme des participants aux études postsecondaires globalement tous les jeunes ayant déclaré avoir fréquenté une université, un collège communautaire, un institut d'arts appliqués et de technologie, un CEGEP ou une école de métiers ou de formation professionnelle (mais non une école de gestion ou de commerce). Dans tous les cas de non-réponse à une question, on a exclu le répondant sauf s'il était possible d'effectuer une imputation directe (p. ex., le programme de métiers n'est évidemment pas le plus haut niveau de scolarité d'un non-répondant à la question relative à la fréquentation d'une école de métiers si cette personne a déclaré avoir fréquenté un collège).

Variables socioéconomiques

Les variables socioéconomiques employées dans la présente analyse sont les suivantes : niveau de scolarité des parents, région de résidence à la seizième année du jeune, classification du milieu rural ou urbain à la seizième année du jeune, quartile du revenu familial après impôt à la seizième année du jeune, composition de la famille à la seizième année du jeune.

Le **niveau de scolarité des parents** s'entend du plus haut niveau de scolarité atteint par la mère et/ou le père du jeune. Dans la présente analyse, les études postsecondaires couvrent les certificats et diplômes non universitaires (p. ex., ceux décernés par un collège communautaire, un CEGEP, une école normale, une école de sciences infirmières, une école de métiers ou de formation professionnelle, etc.), les grades universitaires (sans indication de niveau), les baccalauréats et les grades universitaires supérieurs au baccalauréat (p. ex., maîtrise, doctorat, diplôme en médecine). Les études qui ne sont pas de niveau postsecondaire comprennent les études élémentaires (ou aucune scolarité), les études secondaires partielles et les études secondaires terminées.

Dans le panel 1, la variable du niveau de scolarité des parents est associée à un taux de non-réponse élevé (664 enregistrements sur un échantillon final de 1 825 enregistrements, soit un taux de non-réponse de 36 %). Le problème est moins aigu dans le cas du panel 2 (148 enregistrements sur un échantillon final de 1 897 enregistrements, soit un taux de non-réponse de 8 %). Pour faire face à ce problème, nous avons adopté la méthode utilisée par Knighton et Mirza (2002), c'est-à-dire que nous avons dérivé la réponse directement des enregistrements des parents (enregistrements disponibles puisque l'EDTR est une enquête-ménage). Cette procédure a permis de réduire le taux de non-réponse, celui-ci passant ainsi à 10 % pour le panel 1 et à 5 % pour le panel 2.

La **région de résidence** se rapporte à la province de résidence de la famille économique du répondant au 31 décembre de sa seizième année. Les provinces de l'Atlantique sont formées de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick; les Prairies couvrent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique sont traités comme trois régions distinctes.

La variable du milieu **urbain ou rural** détermine si le ménage vivait en région urbaine ou en région rurale le 31 décembre de la seizième année du répondant. Les régions rurales sont les régions hors des RMR et des AR (elles sont également désignées par le terme « régions rurales et petites villes » – RRPV). Une RMR a un centre urbain de 100 000 habitants ou plus et comprend toutes les municipalités avoisinantes dont au moins 50 % de la population active travaille dans le noyau urbain. Une AR a un centre urbain de 10 000 à 99 999 habitants et se conforme aux mêmes règles de déplacement de la population que la RMR. Cette définition constitue selon nous la meilleure représentation de la collectivité (rurale ou urbaine) dans laquelle vivent les jeunes de 16 ans. Dans la mesure où cette définition se fonde sur les modèles de déplacement, elle donne une indication du degré d'accès des jeunes de 16 ans à un centre urbain ainsi qu'à des établissements d'enseignement.

Le **revenu familial après impôt** s'entend du revenu total de la famille moins l'impôt sur le revenu l'année où le jeune était âgé de 16 ans. Les répondants sont regroupés en quartiles selon le revenu familial après impôt. Les jeunes de 18 à 21 ans en 1998 ont atteint leur seizième année en 1993, 1994, 1995 ou 1996. De manière analogue, les jeunes du deuxième panel ont atteint leur seizième année en 1996, 1997, 1998 ou 1999. Le quartile auquel le répondant est associé est déterminé en fonction de la répartition des revenus au cours de l'année où le jeune était âgé de 16. Le tableau 1 présente les intervalles interquartiles pour les années pertinentes.

Tableau 1

Seuil supérieur des quartiles de revenu (en dollars courants)

Quartile	Panel 1 (\$)				Panel 2 (\$)			
	1993	1994	1995	1996	1996	1997	1998	1999
Inférieur	30 400	33 100	31 300	31 000	30 700	33 300	34 300	33 700
Intermédiaire inférieur	46 800	46 200	48 000	48 100	48 100	48 800	50 400	51 500
Intermédiaire supérieur	65 400	60 500	61 800	65 700	66 200	66 200	72 300	74 100

La **composition de la famille** s'entend de la structure de la famille à la seizième année du répondant. Le jeune fait partie soit d'une famille « monoparentale » s'il réside avec un seul parent divorcé ou non marié, soit d'une famille « biparentale » s'il réside avec des parents mariés ou en union de fait, ou encore d'une famille de la catégorie « autre » qui couvre toutes les autres situations (p. ex., jeune vivant avec un parent dans la résidence de la grand-mère, etc.).

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (<http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Info-voyages* (87-003-XIF, 5 \$, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-003-X>).

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004IF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M>).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-MIF2003004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-MIF2003005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-MIF2003006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-MIF2003007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-MIF2003008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-MIF2003009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-MIF2003010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-MIF2003011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-MIF2004012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-MIF2004013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-MIF2004014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-MIF2004015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-MIF2004016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

- 81-595-MIF2004017 Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
- 81-595-MIF2004018 Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
- 81-595-MIF2004019 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
- 81-595-MIF2004020 Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
- 81-595-MIF2004021 Cadre canadien pour les statistiques culturelles
- 81-595-MIF2004022 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
- 81-595-MIF2004023 Contribution économique de la culture au Canada
- 81-595-MIF2004024 Contribution économique du secteur culturel en Ontario
- 81-595-MIF2004025 Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
- 81-595-MIF2004026 Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
- 81-595-MIF2005027 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
- 81-595-MIF2005028 Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
- 81-595-MIF2005029 Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
- 81-595-MIF2005030 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
- 81-595-MIF2005031 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2005032	Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents
81-595-MIF2005033	Le secteur des services d'enseignement au Canada
81-595-MIF2005034	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-MIF2005035	Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard
81-595-MIF2005036	Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu